

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus

Ordre: Falconiformes / Famille: Accipitridés

Envergure de 180 cm / Grosse tête brune /
Grands yeux jaunes / manteau brun et ventre
blanc avec des taches brunes



Plutôt silencieux en dehors de la période de
reproduction / Cri semblable à celui d'une
buse variable, moins âpre
et plus musical « pieuu-pieuu »



Niche en forêt / Espaces dégagés
pour terrains de chasse



Se nourrit presque exclusivement de reptiles,
principalement des serpents qui représentent
70 à 96% des proies



Espèce migratrice
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux

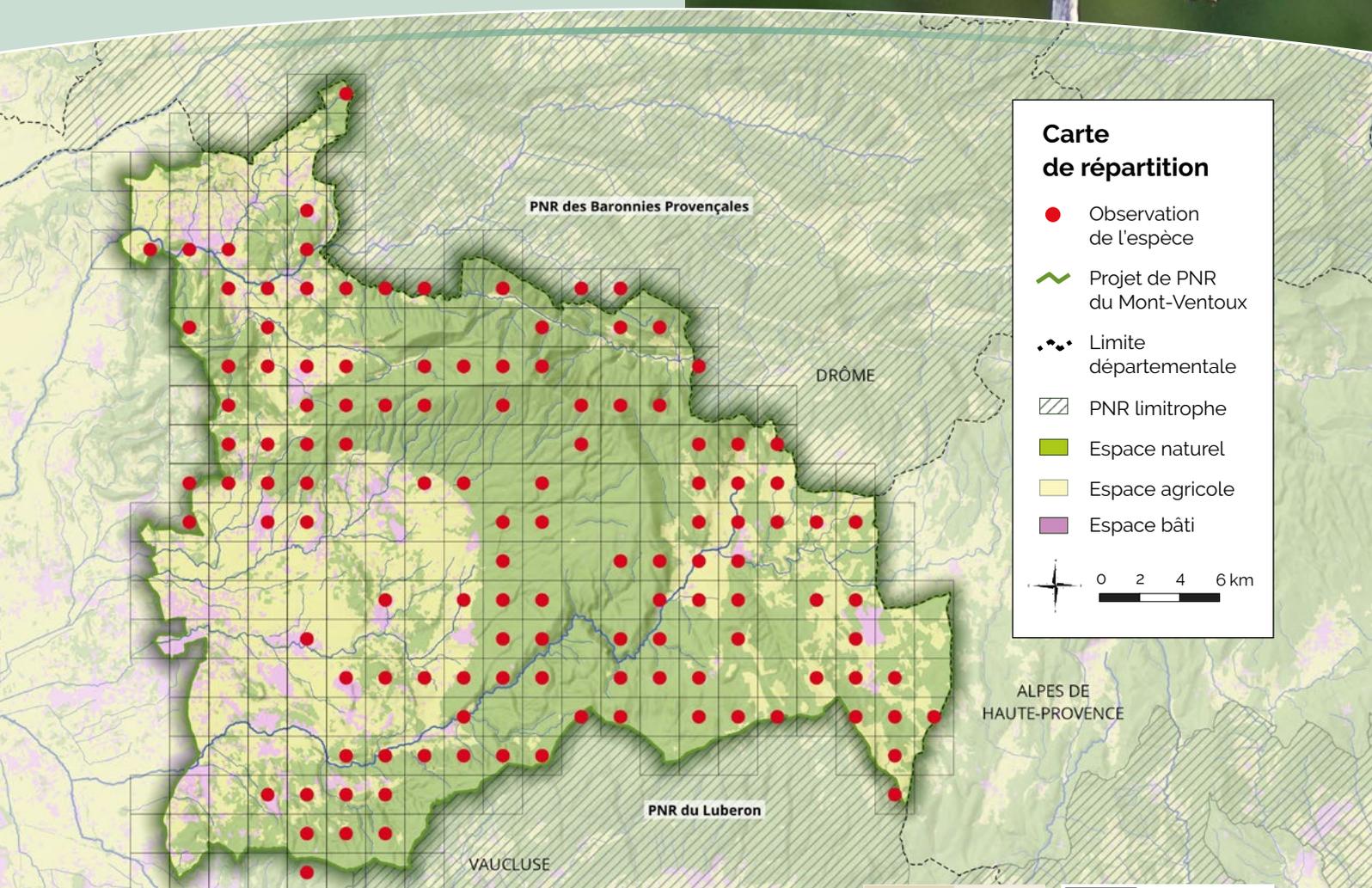


Circaète Jean-le-Blanc © Martin STEENHAUT - martinsteenhaut.com



Carte de répartition

- Observation de l'espèce
- ~ Projet de PNR du Mont-Ventoux
- Limite départementale
- PNR limitrophe
- Espace naturel
- Espace agricole
- Espace bâti



Q — IDENTIFICATION



Il présente une grosse tête brune (parfois la gorge peut être blanche) avec de grands yeux jaunes et un manteau brun.

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



Il présente un ventre blanc avec des taches brunes. Les ailes longues et larges sont bien digitées. La queue est barrée de trois bandes noires bien séparées.

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



Cette espèce se nourrit presque exclusivement de reptiles, principalement des serpents qui représentent 70 à 96% des proies.

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Éléments d'identification :

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace de grande taille (envergure de 1,80 mètre). Il présente une grosse tête brune (parfois la gorge peut être blanche) avec de grands yeux jaunes, un manteau brun et un ventre blanc avec des taches brunes. Les ailes longues et larges sont bien digitées. La queue est barrée de trois bandes noires bien séparées. Le plumage juvénile ne se distingue que par son état de fraîcheur et une étroite bordure pâle à l'extrémité des rémiges et rectrices.

► Confusions possibles :

Il peut être confondu avec d'autres rapaces de formes claires et de taille voisine.

► Chant et manifestations sonores :

Le circaète Jean-le-Blanc est plutôt silencieux en dehors de la période de reproduction. Parfois, lorsqu'il plane près du nid, il lance un cri semblable à celui d'une buse variable, mais moins âpre et plus musical « *pieuu-pieuu* ». Il garde ses cris flutés pour la parade nuptiale.

🧪 — BIOLOGIE

► Habitats de l'espèce :

Il niche en forêt dans un secteur tranquille, sur un pin de forme tabulaire ou un gros chêne à feuilles caduques ou persistantes. On trouve le nid dans des secteurs accidentés en moyenne montagne ou dans de vastes forêts de plaines pourvu que l'accès aérien soit dégagé. Les terrains de chasse sont des étendues rocheuses, des pâtures pierreuses, des friches, des garrigues ouvertes ou faiblement boisées, des plaines caillouteuses, des clairières, des prairies à pâturages extensifs ou même certaines cultures et jachères. Son territoire ne couvre que quelques hectares autour du nid, par contre son domaine vital englobe plusieurs dizaines de km².

► Comportements :

Grand voilier diurne, il s'active dès que les courants chauds lui permettent de prendre de la hauteur. Les couples restent unis pour la vie et se retrouvent ensemble chaque année sur le lieu de nidification. Migrateur transsaharien, il arrive entre fin février et fin mars en France. Le départ s'étale de fin juillet à début novembre culminant dans la seconde quinzaine de septembre.

► Régime alimentaire :

Cette espèce se nourrit presque exclusivement de reptiles, principalement des serpents qui représentent 70 à 96% des proies. Les lézards sont aussi capturés et dans la région méditerranéenne, le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) est régulièrement consommé. Les autres proies observées en faible nombre comprennent des vertébrés (petits mammifères, batraciens, oiseaux) et des invertébrés (insectes, vers). D'après plusieurs travaux, l'estimation du nombre de serpents prélevés par un couple et son jeune pendant sa présence en Europe serait de 700-800 individus (maximum cité de 1500). La ration quotidienne moyenne d'un adulte est d'environ 160g.

► Reproduction :

Les premiers retours sont observés dès le début du mois de mars et les oiseaux s'installent aussitôt sur leur site de reproduction qui reste en principe le même que l'année précédente. A l'époque des retrouvailles, les confrontations avec les couples voisins et les erratiques sont fréquentes. Les

parades nuptiales sont peu démonstratives. Les oiseaux volent fréquemment ensemble et le mâle apporte des proies à la femelle, sur l'aire ou à proximité. Dans nos régions accidentées, pour construire son nid, l'espèce choisit de préférence un arbre (essentiellement des conifères en Provence) dans la concavité d'un vallon à l'abri des vents dominants. Compte tenu de la taille de l'oiseau, le nid paraît assez petit. Il est large, mais peu épais. S'il en a la possibilité, le circaète l'établit plutôt dans un endroit tranquille (il peut nicher aussi en milieu très urbanisé, pour peu qu'il dispose de zones de chasse propice à proximité). La femelle pond un œuf unique entre avril et début mai. Le jeune s'envole fin juillet ou courant août. Un couple produit en moyenne un jeune à l'envol tous les deux ans.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Le circaète est une espèce répandue dans les zones tempérées chaudes, méditerranéennes, steppiques et tropicales de l'Europe du Sud, du nord de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, du sous-continent indien et des petites îles de Sonde. En Europe, l'aire de distribution s'étend sur vingt-deux pays entre le golfe de Finlande au nord de l'Estonie, le détroit de Gibraltar et le nord de la Caspienne, l'essentiel des populations étant établi dans les pays méditerranéens et en Russie du Sud. En France, il ne niche qu'au sud d'une ligne reliant la Vendée au Jura en passant par la Sologne, l'Orléanais, le sud de l'Yonne et la Côte-d'Or, mais la majorité des couples est fixée dans le sud-est (régions PACA et Languedoc-Roussillon, au sud de Rhône-Alpes et sud-est de l'Auvergne). En PACA, l'espèce niche dans l'ensemble des 6 départements, mais est plus rare ou absente sur le littoral et certaines plaines trop cultivées. Les sites de nidification s'étagent depuis le littoral jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Pour le département de Vaucluse, l'espèce se reproduit dans tous les massifs.



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

— CONNAISSANCES —

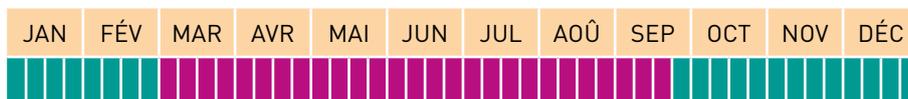
SUR LE MONT-VENTOUX



► Statut biologique :

L'espèce est migratrice.

► Phénologie :



■ Nidification : Installation, Ponte et incubation, élevage des jeunes

■ Mouvement de migration et Hivernage

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Comme partout en France, les populations de Circaète ont régressé en raison de la pression de chasse jusqu'au début des années 1970; depuis la protection officielle des rapaces (1972), les populations ont retrouvé un meilleur niveau.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Le Circaète-Jean-le-Blanc ne fait l'objet d'aucun suivi sur le Mont-Ventoux. On peut penser que tous les milieux favorables sont occupés.



CONSERVATION

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	Annexe 2	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	Annexe 2	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce remarquable ZNIEFF				

► Facteurs de régression :

La principale menace pesant sur le Circaète serait la fermeture des milieux ouverts globalement favorables aux serpents (reprise du couvert forestier ou reboisement des friches et des landes pâturées). L'intensification de l'agriculture, avec le développement des monocultures, la destruction des haies et l'utilisation de pesticides, en réduisant l'abondance et la disponibilité des serpents dans certaines régions, menace également cette espèce indirectement. Les dérangements occasionnés au cours de la période de reproduction par les activités forestières (ouvertures de pistes, coupes, etc.) et la fréquentation des sites de nidification à des fins sportives ou ludiques peuvent se révéler néfastes. De nombreux cas de mortalité de circaètes causés par le réseau électrique aérien ont été répertoriés en France. Ce problème peut être localement très important dans certains secteurs de plaine où les installations électriques constituent les seuls perchoirs pour l'espèce.

► Mesures de conservation :

La préservation des milieux ouverts favorables aux serpents doit être recherchée en priorité, notamment à travers le maintien d'une agriculture traditionnelle axée sur l'élevage extensif, avec conservation des haies et bocages et réduction de l'emploi de pesticides, en particulier dans les périmètres protégés importants pour l'espèce. Quelques règles simples de gestion forestière sont à respecter pour éviter l'échec de la nidification. La modification du site doit s'effectuer en prélevant les arbres par des éclaircies successives et il convient dans tous les cas de respecter une période de tranquillité totale sur quelques centaines de mètres autour du nid durant la période de reproduction. En cas de coupe rase, la préservation d'un îlot boisé autour de l'aire ou de quelques vieux arbres tabulaires permet de pérenniser le site ou de le rendre à nouveau attractif au bout de quelques années. La suppression des autres types de dérangements doit être recherchée par la fermeture temporaire des pistes ou le contrôle de la fréquentation des sentiers de randonnée. La visualisation des lignes électriques et la neutralisation des poteaux dangereux situés dans des zones sensibles pour l'espèce sont des précautions à prendre pour limiter la mortalité causée par les collisions et l'électrocution.



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



Pour en savoir plus

- <http://rapaces.lpo.fr/circaete>
- <http://www.oiseaux.net/oiseaux/circaete.jean-le-blanc.html>

Bibliographie

- BELAUD, M. & FREZE, R. (2009). Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, In FLITTI, A., KABOUCHE, B., Kayser, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544 p.
- JOUBERT, B. (2001). *Le Circaète Jean-le-Blanc*. Eveil nature, Saint-Yrieix-sur-Charente. 72p.
- JOHANNOT F. & WELTZ M. coord. (2012) - Cahiers d'habitats Natura 2000. *Connaissance et gestion des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 1) : de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou*. La documentation française, Paris. 382 p.
- KABOUCHE, B., BAYLE, P. & LUCCHESI, J.-L. (1996). *Mortalité du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* sur le réseau électrique aérien dans le sud-est de la France*. Faune de Provence, 17 : pp 101 – 103.
- OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p.
- PETRETTI, F. (1988). *Notes on the behaviour and ecology of the Short-Toed Eagle in Italy*. Le Gerfaut 78 : 261-286.
- URCUN, J.-P. & KABOUCHE, B. (2003). *La migration postnuptiale du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* à travers les Pyrénées*. Alauda 71 (2) : 119-132.
- SERIOT, J. & ROCAMORA, G. (1992a). – *Les rapaces et le réseau électrique aérien*. Rapport EDF/LPO, 48 p.



**Syndicat Mixte
d'Aménagement et
d'Équipement
du Mont-Ventoux et de
Préfiguration du Parc Naturel
Régional du Mont-Ventoux**

830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74

✉ accueil@smaemv.fr

🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA

Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74

✉ paca@lpo.fr

🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :

Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :

Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :

Marion MENU

Infographie :

Sébastien Garcia

Réalisation LPO PACA, 2015